

FICHE PÉDAGOGIQUE :

LES SECTEURS ET LA TYPOLOGIE DES COMMUNES

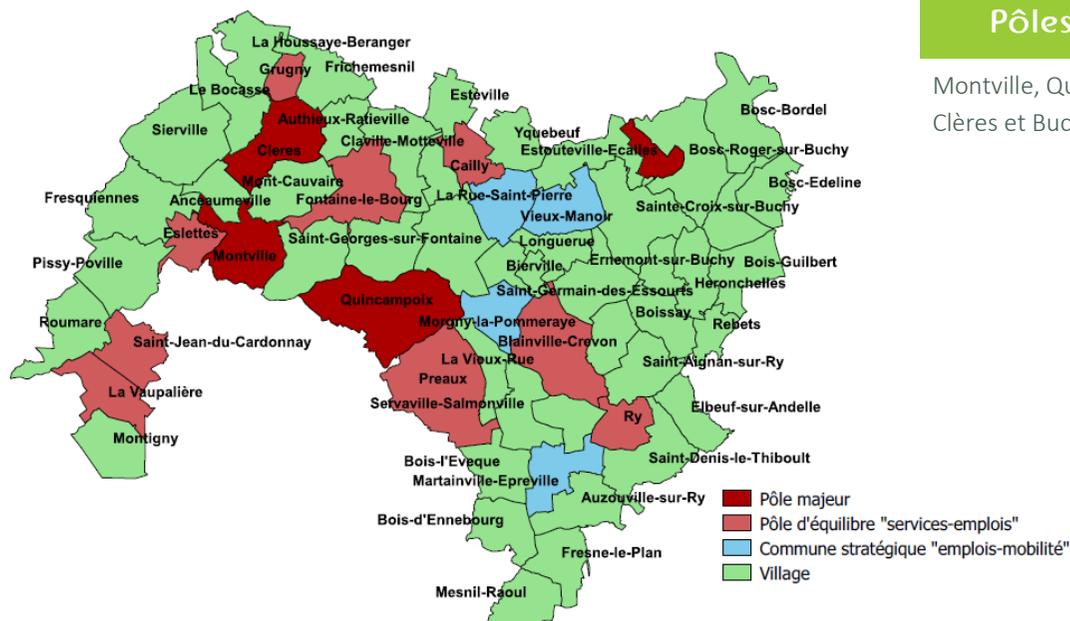


ENJEUX :

- Organiser un développement urbain respectueux du cadre rural
- Organiser l'armature urbaine
- Développer une offre résidentielle adaptée aux besoins de la population
- Organiser / développer l'armature commerciale et favoriser l'attractivité économique du Pays
- Limiter l'impact foncier des projets de développement, notamment résidentiels et économiques

La typologie des communes du Pays

Afin de respecter le cadre rural du territoire du Pays entre Seine et Bray, le développement est axé sur les **13 polarités urbaines** (4 pôles majeurs et 9 pôles d'équilibre « services-emplois »). A cela s'ajoutent 4 communes présentant un aménagement particulier (gare ou zone d'activités) les rendant intéressantes, mais qui ne représentent pas des priorités en termes d'aménagement aujourd'hui. Enfin, le Pays compte 45 villages, ayant vocation à se développer de façon modérée.



Pôles majeurs

Montville, Quincampoix,
Clères et Buchy.

Pôles d'équilibre services-emplois

Blainville-Crevon, Cailly, Eslettes,
Fontaine-le-Bourg, Grugny, La
Vaupalière, Préaux, Ry et Saint-Jean-
du-Cardonnay.

Communes stratégiques emplois-mobilité

Martainville-Epreville, Morgny-la-
Pommeraye, Vieux-Manoir et La-
Rue-Saint-Pierre.

Villages

Toutes les autres communes.